



Université
de Lomé

ESPACES, SOCIÉTÉS ET DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

MELANGES

Offerts en hommage au Professeur
Antoine Koffi AKIBODE



TOME 2

Sous la direction du Professeur
Wonou OLADOKOUN

ISBN 975-2-916789-23-1

Presses Universitaires de Lomé

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr Wonou OLADOKOUN, Pr Tchégnon ABOTCHI, Pr Thiou Tanzidani Komlan TCHAMIE, Pr Adoté Blim BLIVI, Pr Yao DZIWonou, Pr Lalle Yendoukoa LARE, Pr Yaovi AKAKPO, Pr Adovi N’Bueké GOEH-AKUE, Pr Komi KOSSI-TITRIKOU, Pr Martin Dossou GBENOUGA, Pr Essè Aziagbéde AMOUZOU, Pr Marc Louis ROPIVIA, Pr Hugues MOUCKAGA, Pr Bonaventure Maurice MENGHO, Pr Jérôme ALOKO NGUESSAN, Pr Céline Yolande BIKPO, Pr Paul Kouassi ANOH, Pr Arsène DJAKO, Pr Célestin HAUHOUOT, Pr Joseph ASSI-KAUDJHIS, Pr Brice SINSIN, Pr Benoît N’BESSA, Pr Michel BOKO, Pr Christophe Sègbè HOUSSOU, Pr Etienne DOMINGO, Pr Ousamane NEBIE, Pr Gorges COMPAORE, Pr Henri MONTCHO, Pr Oumar DIOP, Pr Yolande OFOUEME-BERTON, Pr Gertrude NDEKO, Pr Odile DOSSOU GUEDEGBE, NYASSOGBO Kwami Gabriel (M.C.), Kodjovi Sidera EDJAME (M.C.), Frédéric O. Koulanswonthé PALE (M.C.), Koudzo SOKEMAWU (M.C.), Edinam KOLA (M.C.), Selom Komi KLASSOU (M.C.), Kossiwa ZINSOU-KLASSOU (M.C.), Assogba GUEZERE (M.C.), Tak Youssif GNONGBO (M.C.), Padabô KADOUZA (M.C.), Messan VIMENYO (M.C.), Tchaa BOUKPESSI (M.C.).

COMITE DE LECTURE

Pr Martin Dossou GBENOUGA, Koudzo SOKEMAWU (M.C.), Edinam KOLA (M.C.), Kossiwa ZINSOU-KLASSOU (M.C.), Messan VIMENYO (M.C.), Padabô KADOUZA (M.C.), Follygan HETCHELI (M.C.), Délali Komivi AVEGNON (M.C.), Nayondjoa KONLANI (M.A.), Ama-Edi KOUYA (M.A.), Koko Zébéto HOUEDAKOR (M.A.), Pessièzoum ADJOUSI (M.A.), Minkilabe DJANGBEDJA (M.A.), Komi N’KERE (M.A.), Iléri DANDONOUGBO (M.A.), Koku-Azonko FIAGAN (A), Abdourazakou ALASSANE (A), Canyi M. E. AMAH (Dr).

COMITE DE REDACTION

Koudzo SOKEMAWU (M.C.), Koku-Azonko FIAGAN (A), Canyi M. E. AMAH (Dr).

QUATRIEME PARTIE

MOBILITES, ECHANGES ET ORGANISATION DES ESPACES

**CONTRAINTES LIEES A LA GESTION DES
INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS MARCHANDS
DANS L'ARRONDISSEMENT DE ZEKO : CAS DU MARCHÉ
DE TINDJI (ZA-KPOTA, BENIN)**

Bernard FANGNON

Maître-Assistant

Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines Régionales (LEDUR)

Porto-Novo (Bénin)

E-mail : bfangnon@gmail.com

Résumé : *La construction de nouvelles infrastructures marchandes et l'entretien de celles existantes constituent des difficultés majeures dans le marché de Tindji. L'objectif de cette recherche vise à analyser le système de la gestion des infrastructures et équipements du marché. Les données utilisées sont relatives à la diversité et à l'importance des infrastructures et équipements marchands installés dans le marché. La méthode de collecte des données est axée sur les enquêtes de terrain auprès de soixante-treize (73) personnes au moyen de questionnaires et d'un guide d'entretien. L'analyse des résultats révèle que seulement vingt-huit pourcent (28%) des usagers (vendeurs) du marché ont loué d'emplacement auprès de l'autorité locale. Malheureusement, ces locataires n'honorent pas toujours leur engagement privant ainsi la mairie des ressources pour une bonne gestion.*

Mots-clés : *Infrastructures, gestion, contraintes, marché, Za-Kpota.*

Abstract: *The construction of new market infrastructures and the management of the old one are more difficulties in the Tindji market. The objective of this research is to analyze the system of management of infrastructures and equipments of the market. The data used relate to the diversity and importance of market infrastructures and equipment installed in the market. The data collection method focuses on field surveys of seventy-three (73) people through questionnaires and a maintenance guide. The analysis of the results reveals that only twenty-eight percent (28%) of the users (sellers) in the market rented space from the local authority. Unfortunately, these tenants do not always honor their commitment depriving the city council of resources for good management.*

Keywords: *Infrastructure, management, constraints, market, Za-Kpota.*

Introduction

Au cœur des systèmes commerciaux, l'Afrique de l'Ouest a pris véritablement son essor dans les années 90 avec la mise en œuvre de programmes d'ajustement structurel et la nécessité du désengagement de gestion des Etats centraux suite à l'échec de leurs politiques (R. A. Adededi, 2017, p. 7). A la faveur d'une vague de démocratisation qui a gagné les pays d'Afrique de l'Ouest, la décentralisation devint la réforme essentielle susceptible d'améliorer les modes de gouvernance, de permettre la libération des énergies à la base et de favoriser un développement plus équitable avec la fourniture de services publics de base de meilleure qualité et accessibles au plus grand nombre grâce à l'émergence de nouveaux acteurs publics plus proches des préoccupations et attentes légitimes des populations (G. Henryet F. et Poisbeau, 2015, p. 4).

Par ailleurs, à l'époque coloniale, les grands marchés étaient implantés dans la partie la plus ancienne de la ville, à proximité de la mosquée ou de la cathédrale, de l'hôtel de ville et de la gare, traduisant la volonté de créer au centre de la ville un espace regroupant les symboles majeurs de la cité. Les halles abritaient en général les produits locaux vivriers, la boucherie, la vente de poisson et l'artisanat local. Le commerce de produits agricoles locaux se faisait à l'extérieur du marché, dans les cours des grands commerçants traditionnels, tandis que le commerce des articles manufacturés se faisait dans les comptoirs des compagnies de négoce ceinturant la place du marché (P. Pierre-Alain et F. Freddy, 2000, p. 2). Les marchés sont des endroits doués de caractéristiques sociales, économiques, culturelles et autres où l'on rencontre acheteurs et vendeurs de diverses origines (C. Atchada, 2002, p. 6).

La loi de décentralisation de 1999 délègue aux communes des compétences dans de nombreux domaines. En matière de développement économique, elle leur délègue explicitement un bloc de compétences sur « la gestion des services marchands et des investissements économiques » (P. Merryll, 2012, p. 9).

Les marchés sont des places publiques de ventes de biens et de services. C'est dans ce système d'échanges à travers le processus de distribution que les biens fabriqués par les producteurs et les

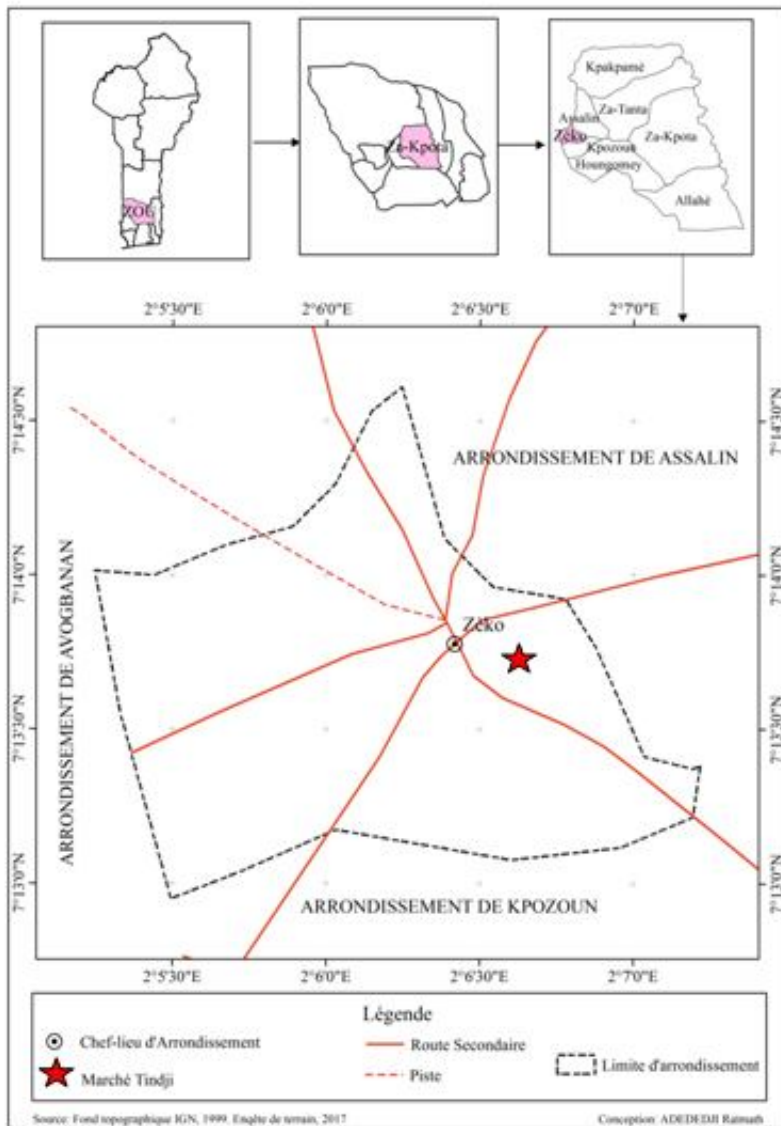
demandes des consommateurs sont exposés. Cela crée un réseau d'échange interconnecté qui maintient la cohésion de la Société (R. Madougou, 2006, p. 9).

Au Bénin, les infrastructures et équipements marchands présentent une image peu reluisante malgré les efforts déployés par le pouvoir central et local.

Aujourd'hui, les marchés locaux connaissent des difficultés qui constituent un frein aux activités économiques dans les marchés de la commune de Za-kpota. Dans le marché de Tindji (Carte n°1), on assiste à l'encombrement général, aux problèmes de gestion et d'insuffisance des infrastructures et équipements marchands, aux problèmes d'entretien et de sécurité. A partir de ce moment, on se demande :

- quels sont les modes de gestion des infrastructures et équipements marchands dans le marché de Tindji ?
- quels sont les problèmes liés à la gestion des infrastructures et équipements du marché de Tindji?

Carte n°1 : Situation géographique du secteur d'étude



L'arrondissement de Zèko est localisé dans la commune de Za-kpota située entre 7°13'0'' et 7°14'30'' de latitude nord et entre 2°5'30'' et 2°7'0'' de longitude est. Il est limité au Nord-Est par l'arrondissement d'Assanlin, au Sud par l'arrondissement de Kpozoun, à l'Ouest par l'arrondissement d'Avogbanan, (Carte n°1). La commune elle-même

s'étend sur une superficie de 600 km² et compte huit arrondissements tels que : Allahé, Assanlin, Houngomey, Kpakpamè, Kpozoun, Tanta, Za-kpota et Zèko. Le marché de Tindji, principal marché de la commune de Za-kpota est localisé dans l'arrondissement de Zèko.

Pour répondre aux questions de recherche, des hypothèses sont formulées. Les hypothèses qui fondent la présente recherche sont :

- les modes actuels de gestion des infrastructures et équipements du marché de Tindji sont peu efficaces ;
- les difficultés liées à la gestion des infrastructures et équipements marchands sont diverses.

De ces hypothèses découlent des objectifs de recherche. Ainsi, l'objectif global de cette recherche est d'étudier le système de gestion des infrastructures et équipements du marché de Tindji. De façon spécifique, il s'agit :

- d'analyser les modes actuels de gestion des infrastructures et équipements du marché ;
- de déterminer les difficultés liées à la gestion des infrastructures et équipements du marché de Tindji.

1. Méthodologie

1.1. Outils de collecte des données

La collecte des données et les observations directes sur le terrain ont été faites grâce à des outils appropriés tels que :

- des fiches d'enquête ou guides d'entretien pour se renseigner sur les informations relatives à la gestion des infrastructures et équipements dans le marché de Tindji ;
- le GPS (Global Positioning System) a servi à la prise de coordonnées géographiques, notamment la localisation du marché concerné par cette recherche ;
- un appareil photo- numérique pour la prise de vue des faits observés sur le marché.

1.2. Enquêtes de terrain

1.2.1. Echantillonnage

Pour les besoins de la cause, il est choisi un taux de sondage de 15% d'une population mère estimée à 501 (Rapport annuel Mairie Zankpota, 2016). Ce qui donne comme taille de l'échantillon 75 personnes.

Par ailleurs, les personnes ressources ont fait l'objet d'interviews. Il s'agit entre autres de l'Adjoint au maire de la Mairie, du Secrétaire général de la Mairie (SG), du Chef Service des Affaires Financières (CSAF), du Chef Service des Affaires Economiques (CSAE), du Planificateur, du Chef de l'arrondissement de Zèko et le Président du comité de gestion du marché de Tindji (COGEMAT).

1.2.2. Techniques de collecte de données

Les différentes techniques utilisées sont entre autres, l'observation directe des infrastructures et des équipements du Marché de Tindji, les enquêtes par questionnaires menées auprès des vendeurs du marché de Tindji et l'entretien individuel avec les autorités communales ou locales. Ces techniques de collecte des informations utilisées ont permis de s'imprégner des difficultés liées à la gestion dudit marché.

1.2.3. Traitement des données

Les données recueillies ont fait à ce niveau l'objet de vérification et d'élimination des informations non pertinentes. Les données ont été traduites en tableau, figures et graphiques grâce à l'exploitation des logiciels de traitement de données tels que le Tableur Excel 2010 pour le traitement des données statistiques à travers la réalisation des graphiques, du logiciel de cartographie ArcView pour la réalisation des cartes.

2. Résultats et discussion

2.1. Résultats

2.1.1. Mode de gestion du marché

Le marché est un bien public administré par les autorités politico-administratives. Leur gestion est à la charge des autorités communales. Le mode de gestion du marché de Tindji, couvre

l'attribution des places dans le marché, la gestion des infrastructures et équipements marchands et la gestion des revenus générés par les infrastructures installées dans le marché.

2.1.1.1. Attribution de places dans le marché de Tindji

L'attribution des places dans le marché de Tindji se fait par l'autorité communale. Les places sont obtenues suite à une demande adressée à la mairie. Les frais de location des places varient en fonction du type d'infrastructure. Le coût des hangars varie entre 700 F et 1000 F CFA et celui des boutiques varie entre 7 000 F et 10 000 F CFA par mois. L'insuffisance d'infrastructures marchandes conduit à des installations anarchiques dans le marché et aux abords des voies. Le tableau n°1 présente la répartition spatiale des occupants du marché.

Tableau n°1: Différentes formes d'occupations des lieux par les vendeurs

Mode d'occupation du marché	Effectif	pourcentage
Location auprès de l'autorité locale (occupation définitive)	21	28
Installation anarchique (occupation temporaire)	54	72
Total	75	100

Source : Travaux de terrain, décembre 2016.

De l'analyse du tableau n°1, il ressort que 28% des usagers enquêtés sont installés officiellement dans le marché par l'autorité communale en charge de la gestion. Ces vendeurs occupent les boutiques ou les hangars pour la vente de leurs produits.

Par contre, 72% des usagers du marché se sont installés dans les croisements des allées, et aux abords des voies qui ceinturent le marché. Cette situation s'explique non seulement du fait de l'abandon des hangars en mauvais état mais aussi à cause du manque de places. Ce qui témoigne de l'insuffisance d'infrastructures marchandes dans le marché. C'est ce qui justifie l'installation dans les allées et aux abords des voies de circulation (Photo n°1) sans oublier la construction des baraques de fortune (Photo n°2) dans le marché.

Photo n°1 : Installation vendeurs aux abords de voie de circulation



Source : Adededji, photo prise en décembre 2016.

Photo n°2 : Baraque de fortune construite dans le marché



Source : Adededji, photo prise en décembre 2016.

La photo n°1 montre l'installation anarchique des vendeurs aux abords du marché de Tindji. L'insuffisance de places et parfois la mévente dans le marché amènent 72% des vendeurs à occuper les abords des voies pour la vente de leurs produits. Ainsi, les femmes exposées en plein air le long des voies mettent des chapeaux artisanaux et d'autres installent des parasols pour se mettre à l'abri du soleil. De plus, la

baraque de fortune (Photo n°2) est construite dans le marché pour pallier l'insuffisance d'infrastructures.

2.1.1.2. Gestion des infrastructures et équipements du marché de Tindji

Malgré les difficultés qu'éprouve la commune pour les financements des projets de réalisations des infrastructures et équipements marchands, on assiste à une mauvaise gestion de ces infrastructures. En effet, les hangars et boutiques du marché sont implantés par le comité de gestion du marché de Tindji (COGEMAT) en collaboration avec les autorités communales. Le comité de gestion du marché de Tindji est le seul comité mis en place dans le marché, qui permet de construire des infrastructures et équipements dans ce marché. Mais le constat est qu'après la réalisation des infrastructures, seul le comité de collecte est mis en place, si bien que les usagers sont abandonnés à eux-mêmes. Cette mauvaise gestion est due à plusieurs facteurs tels que l'insuffisance de personnels qualifiés, le manque de suivi, le détournement des fonds etc. Ce qui suscite une révolte au sein des usagers à ne plus continuer à s'acquitter des droits. Il n'y a pas un comité de gestion pour l'entretien et la réhabilitation des infrastructures ou de suivi des équipements, ce qui amène une idée de désintéressement, voire de découragement au sein des usagers à solder les redevances.

2.1.1.3. Gestion de la propreté des infrastructures et équipements du marché de Tindji

La propreté du marché est gérée par un groupe de femmes de la localité. Elles s'occupent du nettoyage des lieux et cela tous les jours d'animation du marché. Une fois ce nettoyage terminé, ces femmes repassent dans le marché pour collecter les frais de balayage qui s'élève à 25 F par vendeurs.

Quant aux toilettes, le marché de Tindji dispose de deux (02) toilettes construites pour permettre aux usagers d'y faire leurs besoins sans polluer l'environnement. En effet, l'usage des toilettes qui autrefois se faisait contre une somme de 25 F CFA pour uriner et 50 F CFA pour déféquer est passé avec le temps respectivement à 10 F et à 25 F CFA à cause de sa faible fréquentation. Aujourd'hui, les lieux d'aisance sont gratuitement exploités, ce qui a permis d'augmenter en moyenne sa fréquentation. Cette situation amène les autorités à ne plus

s'occuper de l'entretien de ces lieux d'aisance. De plus, la malpropreté de ces toilettes repousse certains usagers du marché. Ainsi, pour des besoins pressants, ces derniers vont dans la brousse, autour du marché ou ils le font dans des sachets, polluant ainsi l'environnement. Cela s'explique par le non suivi et le non entretien des toilettes du marché. On assiste donc à une mauvaise gestion des lieux d'aisance donc de leur malpropreté qui affiche par extension le mauvais entretien des équipements du marché.

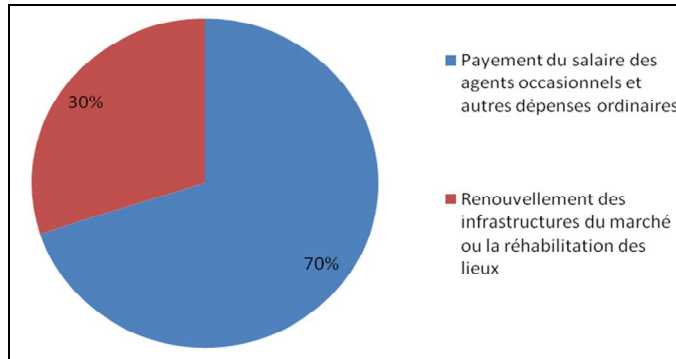
Les équipements tels que les terrasses, les étagères sont nettoyés par certains occupants. Par manque d'ouvrage d'assainissement, les ordures qui découlent du balayage du marché sont jetées dans la brousse polluant ainsi l'environnement.

Par ailleurs, les difficultés d'obtention de l'énergie électrique (la Société Béninoise d'Énergie Électrique n'arrive pas à satisfaire les besoins exprimés par les populations), la lenteur administrative retardant l'exécution des projets dans les délais fixés sont autant de maux qui freinent la gestion efficace des infrastructures et équipements marchands.

2.1.1.4. Gestion des revenus générés par les infrastructures et équipements du marché de Tindji

Le marché de Tindji est la principale source de revenu de la commune de Za-kpota. Il s'anime le même jour que les marchés de Bohicon et de Dantokpa et cela 7 fois en un mois. Les revenus générés par les infrastructures et équipements proviennent entre autres de la location des hangars, des boutiques, installés dans le marché. La recette journalière est d'une moyenne de 40 000 F, soit 280 000 F CFA par mois et 3360 000 F CFA en un an. La figure n°1 montre la gestion de la recette issue de ce marché par le conseil communal.

Figure n°1 : Gestion des recettes du marché par le conseil communal



Source: Travaux de terrain, décembre 2016.

Les revenus issus de la gestion de ce marché sont réparties en deux : 70% pour le fonctionnement de la commune, soit pour le paiement du salaire des agents occasionnels et autres dépenses ordinaires ; 30% de cette recette est destiné à l'investissement et prioritairement au renouvellement des infrastructures du marché ou la réhabilitation des lieux. On en déduit que le taux d'investissement est faible par rapport au taux de fonctionnement.

2.1.2. Problèmes liés à la mobilisation des ressources

L'absence d'une bonne politique de gestion n'encourage pas certains vendeurs à payer les taxes. Le nombre insuffisant d'agents collecteurs ne permet pas une couverture efficace de tous les usagers du marché. De plus, l'absence d'un dispositif de contrôle de sécurité offre la voie à de nombreux fléaux sociaux. Ce sont entre autres la corruption de certains agents collecteurs qui en retour épargnent certains vendeurs du paiement des taxes ou simplement ils collectent la moitié du prix normal sans délivrer les tickets. On assiste donc à l'émiettement des recettes générées par le marché. Le mode de rémunération des agents collecteurs est à remettre en cause. En effet, les agents n'ont que 10 à 20% du montant des recettes collectées à chaque tenue de marché (pas de salaire mensuel). Ce mode de paiement conduit 75% des agents collecteurs à ne pas reverser la totalité des fonds perçus.

2.1.3. Problèmes liés aux équipements marchands

Le marché de Tindji dans son état actuel dispose très peu d'équipements marchands pouvant favoriser les échanges. L'insuffisance de magasins de stockage, l'absence d'étagères adéquates et l'insuffisance d'éclairage sont autant de problèmes liés à l'équipement dans le marché de Tindji. L'insuffisance de ces équipements n'est pas sans conséquence sur le rayonnement du marché, puisque l'insuffisance d'éclairage contraints certains usagers à vite rentrer ou à faire recours aux lampions ou aux lampes torches. Ce qui augmente les risques d'incendie et favorise aussi le vol. Les étagères présentes dans le marché sont constituées entre autres, des tables, des briques, des pneus, des bâtons, etc. Ce qui est à l'origine des accidents observé dans le marché.

2.1.4. Suggestions

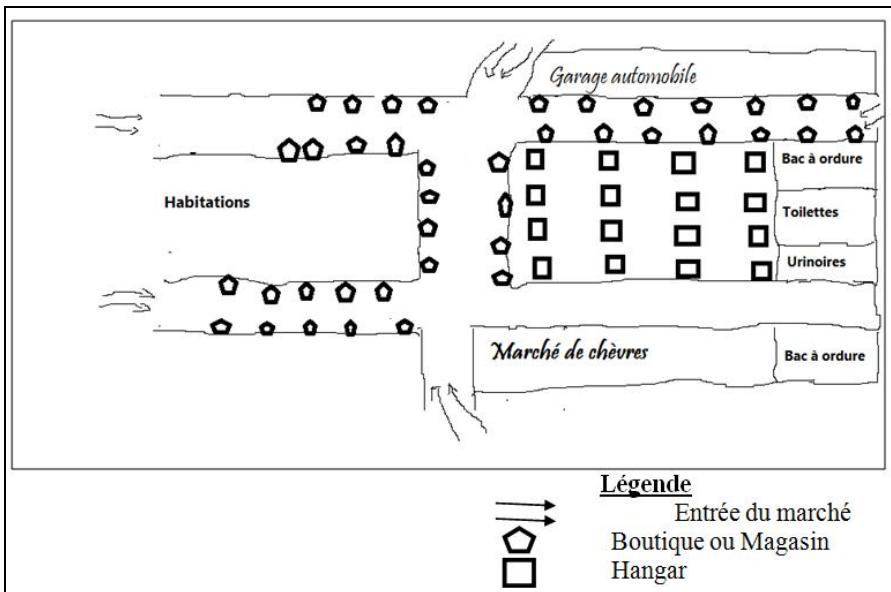
Il est question de proposer de nouvelles actions en guise de solutions aux problèmes qui minent le marché de Tindji. En effet, le rayonnement d'un marché est étroitement lié à la capacité des efforts des autorités locales à travers la mise en place d'une bonne feuille de route.

Pour ce faire, un certain nombre d'actions s'avèrent indispensables. Il s'agit de programmer les travaux d'aménagement en toute saison pour le caractère attrayant du marché. Pour éviter la corruption et le détournement des deniers issus du marché, il faut vulgariser l'approche participative et la transparence dans la gestion. De même, pour l'atteinte d'un meilleur taux de recouvrement, l'autorité communale doit associer la population à la prise de toute décision concernant le marché. Pour ce qui concerne l'entretien des infrastructures, la mise en place de certains mécanismes adéquats de gestion de ces infrastructures et de ces équipements afin de garantir leur propreté. De ce fait, il s'agit de dialoguer avec la population à divers niveau afin de prendre des décisions souples par des négociations en mettant en place des affiches de sensibilisation sur les méfaits de la malpropreté; et accepter les critiques puis les suggestions des usagers parfois pertinentes à la gestion.

Il est souhaitable que l'autorité communale mette sur pieds un corps de contrôle de la gestion à tout moment et sanctionner les cas de détournement. Par ailleurs, il est également indispensable d'opérer un aménagement dans le marché.

Compte tenu des moyens limités, il est proposé à l'autorité communale un plan (Figure n°2) très léger d'aménagement (à titre indicatif) pour la modernisation, la réhabilitation de cette aire commerciale à partir d'un plan zonal qui constituerait l'épicentre de la trame centrale de sa politique de développement.

Figure n°2: Proposition de plan d'aménagement du marché de Tindji



Source : Travaux de terrain, décembre 2016.

Le plan d'aménagement proposé, laisse observer cinq (05) entrées qui convergent toutes vers le marché. Ainsi, aux abords de chaque entrée, il est prévu des boutiques ou des magasins devant stocker des produits commerciaux du marché. En ce qui concerne la propreté des lieux, il est prévu l'installation de deux bacs pour l'enlèvement des ordures ; deux (02) toilettes dont une (01) réservée aux femmes et une (01) autre réservée aux hommes et de plus deux urinoirs répartis de la même manière.

2.2. Discussion

Le développement d'un marché nécessite une gestion efficace des différents services qu'offre la mairie. Malheureusement, on assiste à des failles au niveau des services qui sont dues à une multitude de problèmes qui influencent la gestion des infrastructures et équipements marchands. En effet, le manque de financement, l'absence d'une bonne politique de gestion, les difficultés de recouvrement des recettes, le manque de formations des agents, la corruption de certains agents collecteurs, l'absence d'un suivi rigoureux dans l'exécution du budget, la difficulté d'obtention de l'énergie électrique, la lenteur administrative retardant l'exécution des projets dans les délais fixés sont autant de maux qui freinent la gestion efficace des infrastructures et équipements marchands.

Ces différents constats sont faits dans le marché de Dassa-Zoumè (T. R. Kadjegbin, 2010, p. 35) et dans les marchés de Lokossa (J.-R. Aïssi, 2013, p. 10). Mais, certains marchés ont connu de progrès par rapport à d'autres. Ce sont ceux de Dantokpa dans la commune de Cotonou (C. Atchada, 2002, p. 47) et d'Azovè dans la commune d'Aplahoué (I. E. Quenum, 2010, p. 39).

Conclusion

Les différentes informations recueillies auprès des différents usagers du marché ont permis de comprendre que la faible couverture, la nature défectueuse des infrastructures et équipements marchands et leur mauvaise gestion ont un impact sur le développement de la commune. Le marché de Tindji souffre du manque d'infrastructures adéquats et d'équipements nécessaires au développement harmonieux. Les hangars et les équipements existants sont généralement insuffisants et le reste des commerçants s'installent anarchiquement, ce qui ne respecte aucune norme environnementale. Ils sont pour la plupart dans un état de délabrement avancé et n'arrivent plus à contenir les vendeurs et satisfaire les usagers. Cet état de chose oblige les commerçants à construire des apatams ou des baraques avec des tôles ou des feuilles de palmier. Les autorités locales doivent renforcer et créer davantage un environnement propice au développement socioéconomique.

Bibliographie

ADEDEDJI Raïmatou Adétayo, 2017, *Problématique de la gestion des infrastructures et équipements marchands dans l'arrondissement de Zeko : cas du marché de Tindji*. Mémoire de maîtrise de Géographie, FLASH, UAC, Cotonou, 71 p.

AÏSSI Jean-Roïtinos, 2013, Réseau des marchés de la commune de Lokossa. Mémoire de maîtrise géographie, FLASH, UAC, Cotonou, 78 p.

ASSOGBA Blaise, 2008, *Le marché de Bohicon : rayonnement spatial et rôle dans le commerce inter-régional*, Mémoire de maîtrise de Géographie, FLASH, UAC, Cotonou, 96 p.

ATCHADA Christophe, 2002, *Etude de l'espace polarisé par le marché Tokpa d'Abomey-Calavi à travers les produits halieutiques*, Mémoire de maîtrise de Géographie, FLASH, UAC, Cotonou, 78 p.

BAGLO Emmanuel, 2009, *Gestion des infrastructures et équipements du marché Dantokpa*, Mémoire de maîtrise, FLASH, UAC, Cotonou, 84 p.

HENRY Gaëlle et POISBEAU François, 2015, *l'AFD et les équipements urbains marchands*, 40 p.

KADJEBIN Toundé Roméo, 2010, *Gestion du marché de la ville de Dassa-Zoumè*, Mémoire de maîtrise de Géographie, FLASH, UAC, Cotonou, 89 p.

KOUNOUHO Mirabelle, 2003, *Gestion des places de vente dans les marchés sous tutelle de la SOGEMA*, Mémoire de maîtrise en Science économique, Option : Management des organisations, 51 p + annexes.

MADOUGOU Rasack, 2006, *Le marché de Malanville et les flux commerciaux d'échanges des marchandises au Bénin*, Mémoire de maîtrise de Géographie FLASH, UAC, Cotonou, 102 p.

PIERRE-ALAIN Pacaud et FREDDY Filippi, 2000, *Rénover les marchés urbains : L'exemple de Bobo-Dioulasso*, 11 p.

QUENUM Iréné Eustache, 2010, *Problématique de l'aménagement des infrastructures marchandes dans la commune d'Aplahoué : cas du*

marché d'Azovè, Mémoire de maitrise de Géographie, FLASH, UAC, Cotonou, 79 p.

TAYEWO Clémence, 2013, *Infrastructures marchandes, routières et Développement local dans la commune de Savè*, Mémoire de maîtrise de Géographie, FLASH, UAC, Cotonou, 79 p.

TABLE DES MATIERES

Sommaire	1
Quatrième partie : Mobilités, échanges et organisation des espaces	2
1. La rue : espace de mobilité, de travail et de survie pour les enfants en milieu urbain	3
2. Les systèmes de transports au service de la géostratégie militaire au Togo	17
3. Les enjeux de la privatisation des marchés urbains dans un contexte de reconstruction post-crise à Bouaké	34
4. Diversité et logique des noms de lieux à Zinder (Niger)	57
5. Stratégie d’auto-emploi des jeunes diplômés à travers les taxis-motos dans le transport urbain à Lomé	73
6. La prolifération des points illicites de vente d’essence dans la ville de Kara au Togo : quelles implications socio-économiques et politiques ?	91
7. Mobilité et sécurité routière à Lomé	114
8. Mobilité quotidienne et diffusion de la moto dans la ville de Bouaké (Côte d’Ivoire)	140
9. Contraintes liées à la gestion des infrastructures et équipements marchands dans l’arrondissement de Zéko : cas du marché de Tindji (Za-Kpota, Bénin)	163
10. Commerce et pollution : insalubrité sur les lieux de vente à Lomé (Togo)	179
11. Les mobilités sous-régionales des réseaux d’éleveurs de moutons et leurs effets différentiels sur les dynamiques sociales dans les espaces urbains et périurbains sénégalais	200
12. Cartographie des différents secteurs porteurs à fort potentiel économique dans les territoires de développement des départements du Borgou et de l’Alibori au nord du Bénin	224

13. Immobilier logistique et dynamique des activités en milieu portuaire et péri-portuaire à Vridi (Abidjan)	247
14. Effets socio-économiques des restaurants de rue « Malewa » à Brazzaville : cas des arrondissements 3 Poto-Poto et 4 Mougali	268
15. Typologie et rôle des acteurs du vivrier dans l’approvisionnement des marchés d’Abidjan	288
16. Restauration de rue et risque d’infestation humaine dans la ville de Savalou, Bénin	311
17. Les déterminants structurels des risques de contamination alimentaires en restauration hors domicile dans l’agglomération urbaine de Dapaong	331
Cinquième partie : Aménagements urbains et assainissement ..	352
18. Accès a l’eau potable et risques sanitaires dans les zones aurifères de la sous-préfecture de Bouaflé (Centre-Ouest, Côte d’Ivoire)	353
19. Télécardiologie et structuration de l’espace sanitaire de Niablé (Est de la Côte d’Ivoire)	374
20. Problèmes liés à la gestion des ordures ménagères solides dans la Commune de Djakotomey au Bénin	388
21. Etalement urbain et mobilités résidentielles à Sada, un quartier périphérique au Nord-Est d’Atakpamé (Togo)	407
22. Feux tricolores et mobilité urbaine à Cotonou (Bénin) : état des lieux et perspectives	428
23. Le déguerpissement comme enjeu de production de l’espace à Lomé : entre rupture ou continuité d’une pratique	446
24. Coproduction du service d’eau potable dans la commune urbaine de Matamèye (région de Zinder au Niger)	474
25. Analyse de l’assainissement dans l’espace urbain de Bouaké (Côte d’Ivoire)	503

26. Approvisionnement en eau potable et vulnérabilité des populations des quartiers précaires aux maladies hydriques : cas d' Ayakro et Judé-Mondon (Yopougon - Côte d'Ivoire) ...	522
27. Nouvelle offre de services en milieu urbain béninois : le gardiennage autos-motos comme une promotion de l'auto-emploi dans les 11, 12 et 13 arrondissements de Cotonou (Bénin)	547
Sixième partie : Varia	569
28. Perception de la maladie et son impact sur la société	570
29. Histoire des représentations de l'autre au Togo de l'époque précoloniale aux années 1960	583
30. Le concept du bien et la question de la solidarité	601
31. Au-delà collectes : le savoir-faire de l'ISDND de Villeneuve des déchets dans la commune de Maillet en France	624
32. Etudes des performances scolaires chez les élèves des classes de 4 ^{ème} au Togo	639
Conclusion générale	661
Table des matières	668